

Compte-Rendu - Atelier de concertation n°2 « PROPOSER »

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE SERGE CLÉRET ET DE SES ABORDS, LE RENOUVEAU D'UNE PLACE À VIVRE !

« Aboutir à un projet commun et partagé »

- Fait à Evaux-les-Bains, le 25 avril 2023 -

Rappel : Au même titre que la rue de Rentière, la municipalité a fait de la place Serge Cléret une de ses priorités d'aménagement à venir, tant son importance dans l'équilibre urbain du bourg est grande. Face à la diversité et la complexité des enjeux qui entourent le réaménagement de la place et de ses abords (usages, mobilités et paysage), les élus ont souhaité développer une démarche participative de concertation (trois ateliers de concertation thématiques) intégrant l'ensemble des acteurs pour construire le projet.*

Ce document reprend en note les principales contributions des participants du second atelier intitulé « PROPOSER » visant à esquisser des premières propositions d'aménagements... entre envies, demandes et besoins.

** Un projet pilote de la nouvelle stratégie urbaine et paysagère de la commune : « Faire d'Evaux-les-Bains une station thermale vivante, attractive et habitée » et son programme d'actions : « Végétaliser et requalifier les espaces publics selon le concept de parc urbain ».*

Compte-Rendu atelier de concertation n°2 « PROPOSER »

Date et lieu : le 15 mai 2023 de 18h à 20h
Salle César, Salle culturelle « La Source » Evaux-les-Bains

Animé par :

- Olga Hipeau - Cheffe de projet « Petites Villes de Demain » à l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse
contact : 07.65.15.49.29 // ohipeau@creuse.fr
- Arthur LORCERIE - Paysagiste concepteur et Chef de projet aménagement du territoire à la Mairie d'Evaux-les-Bains
contact : 05.55.65.50.20 // paysage.conception@evaux-les-bains.fr

Liste de présence :

- Mme. VIALLE Marie-Thérèse, adjointe au Maire
- M. SAINTÉMARTINE Jean-Claude, adjoint au Maire
- Mme. COUTEAUD Chantal, adjointe au Maire
- M. STEINER Gerard, adjoint au Maire
- Mme. PEEKEL Yette, conseillère municipale
- M. DECARD Jacques, conseiller municipal
- Mme. STEINER Nicole, habitante
- Mme. GUILLET Lydie, commerçante (Mystimiss)
- M. FRANCOISE Olivier, habitant
- Mme. DESVILETTE Brigitte, habitante et représentante de la médiathèque
- Mme. FOWKE Marielle, habitante
- M. DURON Jean-Marc, habitant et correspondant La Montagne
- M. JOLY Pascal, habitant
- Mme. THIBAUD Claudine, habitante
- Mme. LENOIR Emilie, chargée de mission revitalisation des

centres bourgs au Syndicat Mixte Est Creuse Développement

Sont excusés :

- M. PAPINEAU Bruno, Maire
- Mme. GAYET Berenice, conseillère municipale
- Mme. JULIEN Anne, conseillère municipale
- Mme. BOUSSANGE Delphine, conseillère municipale
- Mme. STEINER Floriane, habitante et ex commerçante
- Mme. BOISSIER Agnes, habitante
- Mme. Laurence Picaud, responsable du camping municipal et placier pour le marché hebdomadaire
- Mme. BALAGE Mireille, Responsable de l'Unité Territoriale Technique d'Auzances
- Mme. TARDY Corinne, habitante
- Mme. GREVIN Anne, habitante

1. Rappel de la démarche et des objectifs

En ouverture de l'atelier, Olga Hipeau présente à la salle le déroulé de la séance en rappelant aux participants l'objectif premier de l'atelier ainsi que les quelques règles de courtoisie importantes à respecter pour le bon déroulé de la séance.

Objectif de l'atelier : Esquisser des propositions d'aménagements... entre envies, demandes et besoins

Déroulé de la séance :

- 1- Rappel de la démarche et des objectifs (3 min)
- 2- Retour sur l'atelier n°1 (10 min)
- 3- Une place à vivre, qu'est-ce que c'est ? (5 min)
- 4- Scénario catastrophe (15 min)
- 5- Travail sur table (30 min) - Restitution et priorisation (20 min)
- 6- Ma place idéale ! (5 min)
- 7- Retour d'expérience, conclusion et projection vers l'atelier n°3 « DÉFINIR » (5 min)

Le groupe ayant un peu évolué entre les deux ateliers, un tour de table s'engage.

Comme lors du premier atelier, Arthur Lorcerie rappelle à la salle le contexte de l'étude et de la démarche (un projet pilote de la nouvelle stratégie urbaine et paysagère de la commune, de forts enjeux, des opportunités...). Il présente les périmètres projet proposés à savoir : un périmètre de réflexion/stratégique à l'échelle du bourg et un périmètre d'étude/opérationnel dit de définition des aménagements comprenant la place Serge Cléret, la rue de Verdun, la parcelle de la maison « Martinet » ainsi que l'impasse de la Caserne et le passage de l'amitié (jardin derrière la résidence de la Poste). Enfin, il évoque le calendrier et ses grandes étapes.

2. Retour sur l'atelier n°1

Olga Hipeau propose ensuite de faire un retour sur l'atelier n°1 en présentant les principaux constats et questionnements ressortis :

- Une place clairement identifiée : point de rencontre et lieu central,
 - Une place contrastée, à deux visages : un côté patrimonial à l'esthétique certaine et un côté plus moderne moins mis en valeur,
 - Rue de Verdun : caractère routier trop présent occasionnant bruits et dangerosité,
 - Des lieux sans usages, mais à forts potentiels : ancien cabinet médical, jardin et maison « Martinet », passage de l'amitié (jardin) -> OPPORTUNITÉS,
 - Des usages parfois inexistantes et/ou peu définis (usages cités, mais non matérialisés : qu'en est-il, sont-ils réels ?) À cette question les participants ont répondu qu'in fine la place n'avait pas vraiment d'usages au-delà du stationnement et de la desserte en centre ville (on se gare pour aller faire ses courses en ville, ou aller à la banque).
 - Des éléments de mobiliers urbains qui dénotent : des bancs mal positionnés aux looks rétro, des toilettes publics peu intégrés...
- => Une place sans usages réels, des avis partagés autour du cabinet médical et du stationnement, un très fort potentiel...**

3. Une place à vivre, qu'est ce que c'est ?

Avant de rentrer dans le vif du sujet de ce deuxième atelier et dans l'intention de développer une « culture du projet de paysage et de l'espace public », Arthur Lorcerie présente les caractéristiques d'un espace public à vivre, ambition à atteindre par le futur aménagement de la place :

Un espace public à vivre c'est :

- un espace pensé à l'échelle du piéton laissant la part aux modes actifs,
- un espace accessible à tous (sans discriminations) et à tout moment,
- un espace adaptable aux changements d'usages et aménagé pour accueillir une large palette d'activités de la vie publique,
- un espace s'inscrivant dans une dynamique de transition écologique (résilient face aux changements climatiques, favorisant la biodiversité, préservant les ressources...),
- un espace qualitatif et fonctionnel mettant en avant les ambiances et caractéristiques paysagères et urbaines de la commune (affirmant l'identité du territoire),
- un espace connecté à d'autres espaces publics (maillon d'un réseau)...

« Créer des rues et non des routes, des jardins et non des espaces verts, des venelles et non des impasses, impose de dépasser une approche fonctionnelle pour aménager de véritables espaces de vie du quotidien. »

Afin de raccrocher ces éléments au contexte de la commune d'Evaux-les-Bains, Olga Hipeau rappelle les caracté-

ristiques de la station thermale d'Evaux (éléments mis en avant dans l'étude de centre-bourg du bureau d'études B02). Des éléments identitaires à ne pas oublier, ni négliger au fil de la réflexion :

- Harmonie ambiante,
- Théâtralité et mise en scène,
- Environnement et cadre de vie singulier,
- Couleurs, motifs et matériaux : ferronneries, briques rouge et blanche...

4. Scénario catastrophe

Avant de débiter le travail sur table, la salle est invitée à réfléchir sur un scénario d'aménagement catastrophe de la place autour de la question : Comment aggraver la situation voire garantir un échec complet du projet ? En effet, rechercher toutes les idées pouvant contribuer à l'échec certain du projet permet l'émergence d'une certaine créativité.

- Ne rien faire / pas de nouvel aménagement,
- Que du stationnement,
- Couper les arbres (tilleuls) sans les replanter,
- Ne pas végétaliser,
- Utiliser des revêtements clairs type « dalles calcaires »,
- Aucune activité commerces/services,
- Plus de marché,
- Aucun stationnement,
- Cabinet médical reste vide,
- Garder la rue de Verdun telle qu'elle est aujourd'hui,
- Garder la circulation rue Darchis,
- Des aménagements trop modernes (cubes, toits terrasses...),
- Que de l'enrobé,
- Place non-piétonne,
- Mettre la rue de Verdun en sens unique,
- Conserver le stationnement rue de Verdun (stationnement minute),
- Conserver le marché tel quel (circulation non bloquée les jours de marché, marché le long de la route...),
- Ne pas saisir l'opportunité de démolition de la maison « Martinet ».

5. Travail sur table par groupe

Olga Hipeau présente l'organisation du travail sur table par groupe.

À partir des constats de l'atelier n°1 et des grandes caractéristiques d'un espace public à vivre présentés un peu plus tôt, 6 thématiques de travail se sont détachées :

- Cabinet médical,
- Mobilités douces,
- Détente et convivialité,
- Environnement, esthétique et bien-être,
- Économie,
- Circulation automobile et stationnement.

Chaque groupe (4 groupes de 3 à 4 personnes) est amené à réfléchir pendant 10 minutes sur les thèmes proposés. Plan (A1), calque, feuilles, crayons de couleur et feutres sont à disposition pour écrire, dessiner, commenter, localiser et déterminer par thèmes, les envies, les demandes et les besoins (= des propositions d'aménagements) en prenant en compte les différents usagers (adultes, enfants, pré-ado et ado, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, groupes et animaux).

Au bout de 10 minutes, les groupes se déplacent pour changer de thème (au total 3 fois).

> Synthèse des propositions par thème

Cabinet médical :

- Option 1 CONSERVER :
 - Destination commerciale (bar ?) avec bail de location,
 - Créer un lieu de vie et de rencontre,
 - Créer une rampe d'accès PMR côté office de tourisme,
 - Aménager une terrasse côté marché (visibilité / attractivité).
- Option 2 DESTRUCTION (respiration, espace, visibilité...) :
 - Installation d'une belle fontaine symbole des eaux thermales,
 - Construction d'un bâtiment plus adapté (halle ou kiosque de musique)

Mobilités douces :

- Ouverture sur la rue des Ecoles après destruction de la maison « Martinet »,
- Aménagement du passage de l'amitié (sentier),
- Piétonnisation de la place et basculement en périphérie des stationnements,
- Développement de trottoirs traversant (rue sans trottoir, pas de bordures),
- Rue de Verdun : création de chicanes pour faire ralentir la circulation, zone 30.

Détente et convivialité :

- Ajouter des bancs et des tables,
- Redisposer à *minima* les bancs existants à proximité des espaces non bitumés, ombragés et végétalisés,
- Créer un lieu intimiste favorisant les échanges et les rencontres à l'arrière de l'office de tourisme,
- Installer un café/snack avec terrasse au niveau de l'ancien cabinet médical,
- Destruction du garage au croisement de la rue de Verdun et Darchis afin de sécuriser le carrefour (ouverture visuelle sur la place),
- Créer un large trottoir côté commerces de la rue de Verdun (boucherie charcuterie traiteur Depoux et boulangerie Bourriquat),
- Ouverture sur la place de la cour arrière du kebab (création d'une terrasse),
- Aménager une fontaine et un kiosque,
- Planter des arbres hautes tiges.

Environnement, esthétique et bien-être :

- Aménager une fontaine et végétaliser au maximum les espaces,
- Conserver et mettre en valeur les 4 tilleuls de la place ainsi que les arbres de la rue Darchis,
- Transformer le parking de la place en espace piétonnier perméable,
- Conserver et mettre en valeur le monument par des plantations,
- Camoufler le bloc WC,
- Valoriser le point de vue sur le bourg depuis l'emplacement de la maison « Martinet » (effet belvédère / balcon),
- Créer des chicanes végétalisées sur la rue de Verdun et élargir les trottoirs,
- Détruire le bâtiment de l'ancien cabinet médical et étudier la construction d'une halle.

Économie :

- Raser le cabinet médical pour relocaliser le marché hebdomadaire,
- Laisser une voie de circulation autour de la place les jours de marché,
- Installer des accès ou terrasses pour les commerces environnants (tous les commerces n'ont pas besoin d'une terrasse !),
- Favoriser l'installation de nouveaux commerces autour de la place (opportunités : local du tri-postal et le cabinet médical),
- Ouverture du kebab sur la place (terrasse),
- Aménager un espace identifié pour le marché : une halle à l'emplacement de l'ancien cabinet médical ou à la place du centre de tri,
- Conserver à *minima* les commerces existants,
- Construire des petits locaux commerciaux au niveau du jardin « Martinet » (ex Paris cour St-Emilion).

Circulation automobile et stationnement :

- Conserver les stationnements devant la résidence de La Poste et supprimer ceux côté place,
- Étudier la possibilité d'un sens unique pour la rue Darchis,
- Cibler un nombre minimal de places,
- Créer une petite zone de stationnement au niveau du jardin « Martinet » côté rue de Verdun (10 places),
- Utiliser des matériaux perméables pour les zones de stationnement (type nid d'agrave, pavés enherbés...),
- Rue de Verdun (plusieurs pistes) : supprimer le stationnement, mettre des feux tricolores (ex Rougnat), créer une zone 30 avec ralentisseurs, créer des chicanes et élargir les trottoirs, sens unique, déviation,
- Regrouper les poches de stationnement,
- Elaborer un nouveau plan de circulation et des mobilités douces.

> Priorités

Après le travail sur table, les participants sont amenés individuellement à évoquer pour eux les priorités d'aménagement à effectuer :

- **Raser le bâtiment de l'ancien cabinet médical,**
- **Diminuer les places de stationnement,**
- **Regrouper les poches de stationnement,**
- **Créer une (des) chicane(s) rue de Verdun**
- **Ne plus avoir de stationnements rue de Verdun,**
- **Créer une halle fermée pour le marché,**
- **Avoir un commerce (boire et manger) moteur de la place et du quartier,**

- Avoir plus de commerces,
- Moins de goudron, plus de végétation,
- Aucun trottoir, tout au même niveau,
- Créer un cône de vue à l'emplacement de la maison « Martinet ».



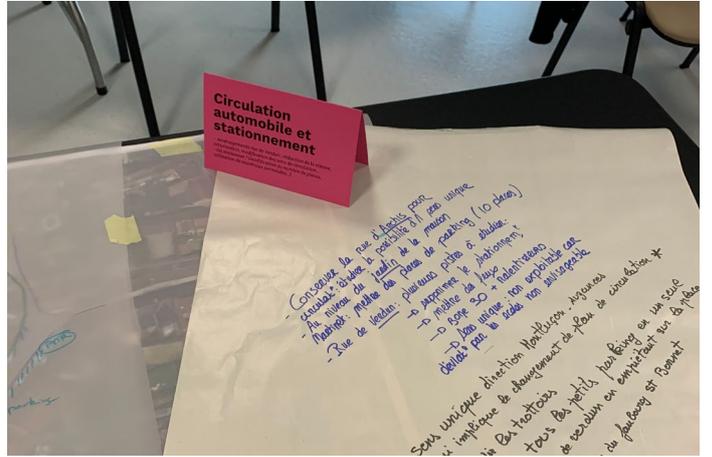
©Arthur Lorcerie



©Olga Hipeau



©Olga Hipeau



©Arthur Lorcerie

6. Ma place idéale !

En conclusion de l'atelier, il est proposé aux participants de sélectionner à partir d'une cinquantaine de photos d'espaces publics (places, jardins, rues...) un ou des aménagements qui retiennent le plus leur attention ou pour lequel/lesquels ils éprouvent le plus de sensibilité. Donnant ainsi une première vision de ce à quoi pourrait ressembler la place Serge Cléret dans le futur.



(1)

(2)

(3)

(4)



(5)

(6)

(7)

(8)



(9)

(10)

1. Espaces publics à Pluzunet (22) - Laure Planchais
2. Traversée du village de Boisseron (34) - Atelier sites
3. Place de la fontaine à St-Martin-des-Londres (34)
4. Place des ateliers d'Antan à Aubenas (07) - Atelier L. Paysage & Urbanisme
5. Halle couverte Dun-le-Palestel (23) - Agence David Architecte Tulle
6. Jardin en terrasse de Bénévent-l'Abbaye (23)
7. Place des Tilleuls à Breuil-Bois-Robert (78) - Espace libre
8. Halle de marché à Jarnages (23) - Patrice Trapon Architecte
9. Place St-Jacques à Chaignay (21) - JDM Paysage
10. Traversée du village de Pont-du-Château (44) - Forma6



©Arthur Lorcerie



©Arthur Lorcerie

!!!! ATTENTION !!!!

Prochain atelier Mardi 27 juin 2023 de 18h à 19h30

Salle César, Salle culturelle « La Source », rue du Faubourg St-Bonnet 23110 Evaux-les-Bains
pour une présentation des scénarios d'aménagement, des tests sur la maquette et la
définition des grandes lignes du futur cahier des charges.

#3/3

Le réaménagement de la Place Serge Cléret et de ses abords, Le renouveau d'une place à vivre !



ATELIER DE CONCERTATION N°3 « DÉFINIR »

Mardi 27 JUIN 2023 de 18h à 20h

Salle César, Salle culturelle « La Source » - rue du Faubourg St-Bonnet 23110 Evaux-les-Bains.

Inscription souhaitée au plus tard le vendredi 23 juin 2023
par téléphone au 05.55.65.50.20 ou par mail à paysage.conception@evaux-les-bains.fr



EVAUX les Bains
Source de vitalité & Terre d'innovation



Agence
Attractivité
Aménagement